

Publié le 29 juin 2010

Rhumerie : la note sucrée du Galion

En Martinique l'usine du Galion est le dernier producteur de sucre de canne. Associée à la COFEPP, la Saem PSRM produit aussi du rhum. Son activité qui soutient un tiers des emplois et 40 % de la production de canne dans la filière nécessite un fort soutien financier.



La Société anonyme d'économie mixte de production sucrière et rhumière de Martinique ([Saem PSRM](#)) a vu le jour en 1984. « A l'époque, la dernière sucrerie de l'île était sur le point de fermer car jugée pas suffisamment rentable et une partie importante de la production de cannes à sucre (40 à 50 %) risquait de ne pas trouver de débouchés, sans compter les conséquences économiques et sociales très importantes pour l'économie locale. L'objectif et l'objet social indiqués dans les statuts était de restructurer la filière sucrière et rhumière », raconte son directeur général Philippe André.

La Saem gère Le Galion, une sucrerie construite au milieu du XIXe siècle tirant son nom de la rivière près de laquelle elle est implantée, non loin de La Trinité. Aujourd'hui la sucrerie, qui est aussi la dernière usine de production de sucre de La Martinique, traite 40 % de la production de canne à sucre de l'île. La filière canne sucre rhum représente 3 900 emplois directs et indirects en Martinique, et l'activité du Galion permet au tiers d'entre eux de perdurer. La canne à sucre est achetée par l'usine aux producteurs à un prix garanti de 65 € la tonne et subventionnée pour 30 € par l'Etat, la Région et le Département. « Le sucre représente deux tiers des 9 M€ à 10 M€ du chiffre d'affaires » explique Philippe André. Le dernier tiers est constitué par la production de rhum. Cette activité est sous-traitée à la SPCRG (Société de Production et de Commercialisation des Rhums du Galion) détenue pour 65 % par la COFEPP (Compagnie financière de prise de participation) et pour 35 % par la Saem.

La filière a d'autant plus besoin du soutien que d'une année sur l'autre la production de cannes est très fluctuante en raison des aléas climatiques. Le soutien public est de 1,6 M€ par an pour les investissements et la continuité d'exploitation, et fait l'objet de contrats sur 5 ans, le dernier ayant expiré fin 2009. Les concours pour 2010 sont acquis et les discussions sont en cours avec les collectivités pour finaliser le contrat 2011-2014. Les collectivités avaient conditionné l'octroi de ces subventions à une participation accrue de la COFEPP, propriétaire du groupe de vins et spiritueux Bardinnet, qui possède toute une gamme d'alcools et produits dérivés ainsi que plusieurs marques de rhum (Old Nick, Negrita, Dillon, Depaz, Bellevue, J Bally, Saint-James).

C'est maintenant chose faite. La Saem PSRM vient de procéder à une augmentation de capital conséquente. Son principal actionnaire privé, la COFEPP a effet apporté, avec d'autres privés, 900 000 € supplémentaires. Les actionnaires publics* de la Saem détenaient près de 85 % du capital de la Saem avant cette ouverture plus large aux privés. Avec cette dernière augmentation, leur part est réduite à 59 % pour un total de 5,9 M€.

* Les actionnaires publics sont principalement la Région Martinique et le Département de la Martinique avec à leurs côtés les communes et l'Etat.

Par Marie-Anne RAMAZZINA